

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** remi talbot <remi.talbot@wanadoo.fr>

**Date :** 15/12/2019 13:50

**Pour :** pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

TALBOT Rémi

4 rue de Verdun

52130 WASSY

A

Monsieur le commissaire enquêteur

concernant la laverie UNITECH de Suzannecourt

Monsieur le commissaire,

Je suis habitant du Nord de la Haute-Marne depuis maintenant 33 ans.

Le projet de laverie UNITECH m'inquiète pour plusieurs raisons.

La première concerne les interrogations quant à la santé des habitants proches du site de lavage mais aussi dans un rayon plus large. Une partie du lavage se fait par dissolution, il y a donc rejet de radionucléides prévus et actuellement, l'Agence Régionale de Santé a émis des réserves. Les impacts sanitaires n'ont pas été évalués de manière concluante. Aujourd'hui on ne sait pas si les habitants proches de la laverie pourront consommer les légumes de leur jardin, si l'on pourra manger les poissons pêchés dans la Marne. Les radionucléides rejetés risquent de s'accumuler dans les sédiments ou dans certains endroits précis, je pense en particulier au lac du Der.

A cette pollution s'ajoute celle des phosphates des lessives utilisées pour le lavage et qui eux aussi s'accumulent dans les sédiments.

La deuxième inquiétude concerne l'eau. Ce projet de laverie nécessite d'importantes quantité d'eau. Or notre région a connu des périodes de sécheresse importante avec une baisse notable du niveau des cours d'eau, une eau nécessaire à l'agriculture notamment. Serons-nous en mesure de fournir cette eau pour les activités de lavage ? Avec le réchauffement climatique, les épisodes de sécheresse ne vont pas diminuer.

La troisième raison est économique. L'image touristique est déjà entâchée par la présence du centre de stockage de Soulaines et du futur centre de Bure. Une partie très importante du tourisme dans le nord de la Haute-Marne est le fait de gens recherchant le calme et le côté nature (je pense aux Néerlandais et aux Belges en particulier). L'image du département va inévitablement se dégrader et que dire si une forme de pollution est plus tard avérée ?

Je suis donc à titre personnel opposé à ce projet dans sa forme actuelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Rémi Talbot